



CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES

LA PASSERELLE

LE PROJET ÉDUCATIF 2023-2027



LA PASSERELLE
Centre d'éducation des adultes

Adopté 16 juin 2023
CE-581-23



Table des matières

Introduction	1
1- Définition du projet éducatif	1
2- Description du contexte dans lequel évolue le Centre d'éducation des adultes La Passerelle.....	2
2.1 Environnement externe.....	2
A) Situation géographique et territoire desservi	2
B) Caractéristiques de la population et activités économiques	3
C) La scolarisation de la population de la MRC Abitibi	6
D) Les prestataires des programmes d'assistance sociale	7
2.2 Environnement interne	8
A) Le rayonnement du CÉA La Passerelle	8
B) L'évolution de la clientèle étudiante	9
C) Les inscriptions selon l'offre de service	10
D) L'organisation scolaire du CÉA La Passerelle.....	11
E) Caractéristiques des élèves	12
F) Taux de persévérance et de réussite du CÉA selon les services d'enseignement.....	14
G) Violence et intimidation	15
H) Taux de sortie sans diplôme ni qualification (décrochage au secondaire)	15
 PROJET ÉDUCATIF 2023-2027	
La mission, la vision, les valeurs.....	16
ENJEUX ET ORIENTATION 1.....	17
La réussite éducative : soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel	
OBJECTIF 1.1 : Maintenir un accompagnement pédagogique adapté aux besoins des élèves	
OBJECTIF 1.2 : Maintenir une vie étudiante active et inclusive	
OBJECTIF 1.3 : Maintenir un accompagnement psycho social favorisant le bien être des élèves et la persévérance scolaire	
OBJECTIF 1.4 : Maintenir et bonifier l'accompagnement des élèves facilitant le choix d'une orientation professionnelle	
 ENJEUX ET ORIENTATION 2.....	20
La réussite éducative : être un milieu ouvert stimulant, sain et sécuritaire	
OBJECTIF 2.1 : Faire rayonner, faire connaître et promouvoir les services offerts par le CÉA La Passerelle	
 ENJEUX ET ORIENTATION 3.....	21
Le personnel scolaire : Tous les adultes de l'école ont un impact majeur sur l'apprentissage de l'ensemble des élèves	
OBJECTIF 3.1 : Maintenir la stabilité de l'équipe Centre et contribuer collectivement au maintien d'un climat de travail sain et agréable	

Introduction

Tous les jours, des jeunes et des adultes fréquentent les établissements d'enseignement scolaire du Québec avec l'objectif d'ouvrir des portes à une multitude de possibilités.

Le Centre d'éducation des adultes La Passerelle contribue activement à l'atteinte des objectifs académiques, personnels et professionnels des élèves de 16 ans et plus fréquentant le territoire du Centre de services scolaire Harricana.

L'atteinte de ces objectifs n'est pas le fruit du hasard, elle tire sa source dans l'expertise, l'engagement et le professionnalisme d'une équipe-centre vouée à la persévérance scolaire et à la réussite éducative.

1- Définition du projet éducatif

Le projet éducatif du Centre d'éducation des adultes La Passerelle est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté les orientations, les priorités d'actions et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative des élèves. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultat d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs de la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

Ce document s'appuie sur le plan stratégique du ministère de l'Éducation du Québec et prend assise dans le plan d'engagement vers la réussite (PERV) du Centre de services scolaire Harricana.



B) Caractéristiques de la population et activités économiques

La population

La MRC Abitibi regroupe 24 803 des 147 897 habitants de l'Abitibi-Témiscamingue (Bulletin statistique régional, édition 2021). Comparativement à l'ensemble du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue regroupe 1,7 % de la population et également 1,7 % des emplois. (Site du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2022)

L'activité économique

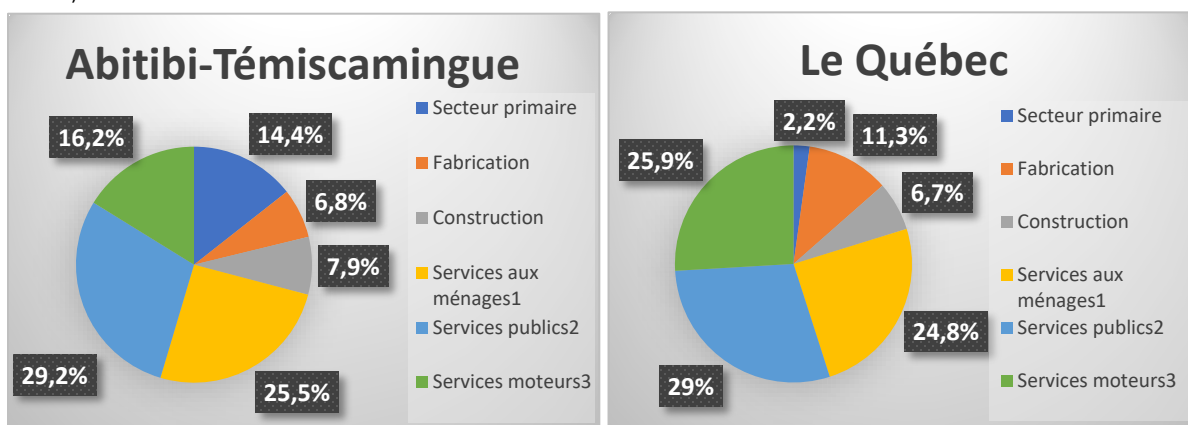
L'activité économique de la région est en effervescence. Selon le bulletin mensuel du marché du travail au Québec (édition novembre 2002), le taux de chômage de la population active était de 3.8 % en octobre 2022 soit à son plus bas niveau depuis les 5 dernières années.

Taux de chômage – Abitibi-Témiscamingue

	2017	2018	2019	2020	2021
Abitibi-Témiscamingue	5,2 %	3,8 %	3,9 %	6,6 %	4,7 %
Ensemble du Québec	6,1 %	5,5 %	5,1 %	8,9 %	6,1 %

Source : Statistique Canada.

La structure industrielle de l'Abitibi-Témiscamingue reflète la vocation principalement traditionnelle de la région. Ainsi, son économie est plus orientée vers l'exploitation forestière et minière que l'économie de l'ensemble du Québec. En 2021, la part des emplois dans le secteur primaire (14,4 %) y était près de sept fois supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec (2,2 %). (Site du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2022)



1. Services aux ménages : commerce de détail, transport et entreposage, hébergement et restauration, autres services
2. Services public : services d'utilité publique, enseignement, santé et services sociaux, administration publique.
3. Services moteur : commerce de gros, information et culture, finance et assurances, immobilier et location, services professionnels, scientifiques et techniques, gestion des sociétés, administratifs et de soutien, art, spectacles et loisirs.

La population des premières nations

Selon le recensement (2021), 6,4 % de la population de l'Abitibi-Témiscamingue possède une identité autochtone comparativement à un taux de 2,5 % pour l'ensemble du Québec.

L'analyse des données effectuée permet de constater que 12,8 % de la population autochtone de l'Abitibi-Témiscamingue se retrouve dans la MRC Abitibi. C'est-à-dire 1175 des 9160 autochtones de la région.



Selon les données de l'observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue (mars 2019), les Premières Nations sont aux prises avec une importante sous-scolarisation. Dans la MRC Abitibi, 47,2 % de la population des Premières Nations âgée de 25 à 64 ans n'avait pas de diplôme. Il en résulte également un taux de chômage élevé soit de 21,7 %.

L'immigration

Selon les données du dernier recensement (Statistiques Canada, 2021), seulement 0,2 % de la population immigrante du Québec, avec le statut de résident permanent, se retrouve en Abitibi-Témiscamingue. Pour la MRC Abitibi, cette statistique représente 290 immigrants permanents.

Pour ce qui est des résidents non permanents (détenteurs d'un permis de travail, d'un permis d'études ou du statut de réfugié), Statistiques Canada précise que 0,5 % des résidents non permanents du Québec se retrouve en Abitibi-Témiscamingue. Pour la MRC Abitibi, cette statistique représente 1045 personnes.

Les croyances religieuses

La population de l'Abitibi-Témiscamingue mentionne à 72 % être de religion chrétienne alors que 27 % de la population indique avoir aucune religion. Un très faible pourcentage de la population (1%) indique avoir d'autres croyances religieuses (Hindoue, Juive, Musulmane, Sikhe et autres...).

La structure des familles

Auparavant, les familles de la région étaient de plus grande taille que celles du Québec. Elles se composent maintenant de 2,8 personnes soit sensiblement la même moyenne pour l'ensemble du Québec.

Selon les données de l'observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue (Les portraits de la région, Octobre 2018), 37 % des familles de l'Abitibi-Témiscamingue sont composées d'un couple avec enfants, 14 % des familles se composent d'un parent seul avec un ou des enfants et 49 % des familles sont composées d'un couple sans enfant.

L'analyse des familles de la région, avec enfant, permet de constater que 79 % d'entre-elles sont des familles intactes alors que 21 % sont des familles recomposées. Au Québec, 16 % des familles sont recomposées.

Dans la MRC Abitibi, 25,3 % des jeunes adultes de 20 à 34 ans vivent au sein du domicile familial.

La pauvreté

Bien que la croissance économique et l'emploi soient des indicateurs favorables à la région, la pauvreté dissimule une autre réalité pour des milliers de personnes aux prises avec un faible revenu. Certains facteurs accentuent le risque de vivre sous le seuil de pauvreté (Les portraits de la région, mai 2020).

- ✓ La monoparentalité : Le taux de faible revenu pour une famille monoparentale se situe à 26 % plutôt qu'à 6,5 % pour une famille à 2 parents. De plus, la situation des familles monoparentales dirigées par un jeune adulte de 18 à 24 ans est particulièrement à risque, avec un taux de faible revenu avoisinant 62 %.
- ✓ Les non-diplômés : L'absence de diplôme ou de qualification va de pair avec la précarité financière. Parmi les personnes âgées de 18 à 64 ans, avec un faible revenu, plus de 40 % n'ont aucun diplôme en poche.

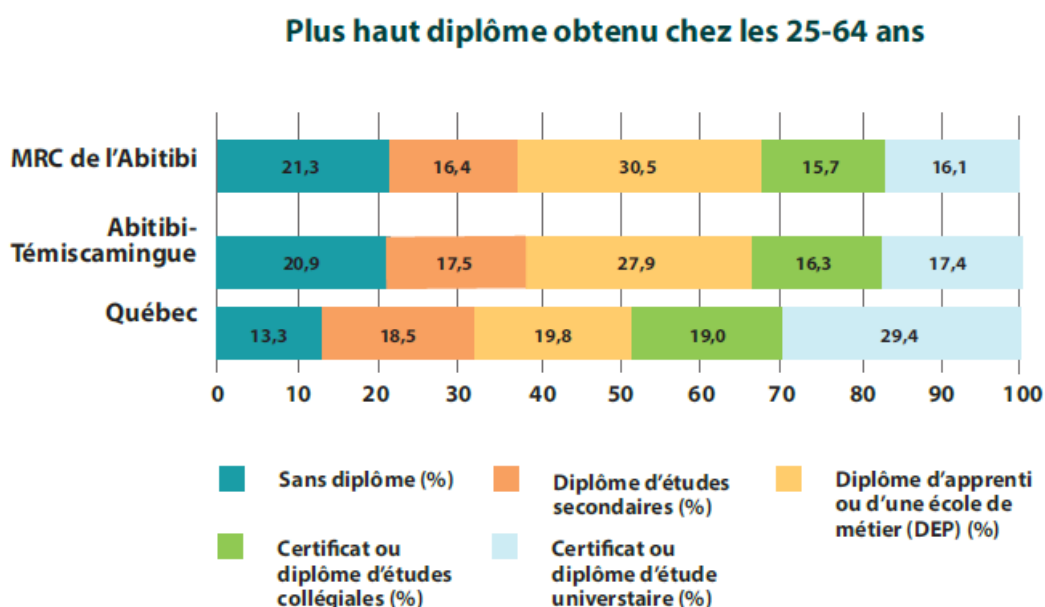
- ✓ Les problèmes de santé : Les personnes vivant sous le seuil de faible revenu sont significativement plus nombreuses à ne pas se percevoir en bonne santé ainsi qu'à se situer à un niveau élevé de détresse psychologique. Les données illustrent aussi que certaines personnes issues de ménages à faible revenu sont plus susceptibles de présenter des facteurs de risque tels que le tabagisme et la sédentarité.
- ✓ Le milieu économique : Les élèves d'un milieu économiquement défavorable ont un taux de diplomation et de qualification inférieur à celui des élèves dans les milieux intermédiaires ou favorisés.

C) La scolarisation de la population de la MRC Abitibi

La scolarité de la population fait référence au plus haut niveau de scolarité atteint par une population. Une plus forte diplomation a des effets positifs sur l'économie, elle favorise l'expression des opinions, la connaissance de sa culture et de celle des autres et l'engagement communautaire. De plus, elle contribue à aplanir les disparités de genre, de milieu de vie de statut socioéconomique et d'habiletés personnelles.

Selon les données du dernier recensement (2021), près de 30 % de la population âgée de 15 ans et plus est sans diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence.

Action réussite Abitibi-Témiscamingue précise que 20,9 % de la population de 25 à 64 ans est sans diplôme. Ce taux augmente à 21,3 % pour la MRC Abitibi alors qu'il est de seulement 13,3 % pour l'ensemble du Québec. Le tableau suivant présente les taux des plus hauts diplômes chez la population de 25 à 64 ans.



D) Les prestataires des programmes d'assistance sociale

Le programme d'assistance sociale regroupe sous un terme générique, trois programmes particuliers qui existent depuis 2007 : le programme d'aide sociale, le programme de solidarité sociale et le programme objectif emploi.

Le programme d'aide sociale s'adresse à des personnes n'ayant pas de contraintes sévères à l'emploi. Il vise à offrir une aide dans le but de les réintégrer au marché du travail. En décembre 2021, 50 % des adultes prestataires de l'assistance sociale au Québec bénéficiaient de ce programme.

Le programme de solidarité sociale regroupe les personnes ayant des contraintes sévères et permanentes à l'emploi. En plus du soutien financier, il vise à favoriser l'inclusion et la participation sociale de ces personnes. En décembre 2021, 49 % des adultes prestataires de l'assistance sociale au Québec bénéficiaient de ce programme.

Ces 2 programmes, Aide sociale et Solidarité sociale, peuvent aussi être désignés sous le nom de Programme d'aide financière de dernier recours.

Pour sa part, le programme objectif emploi consiste en un accompagnement personnalisé, notamment par une formation, afin que les personnes nouvellement prestataires puissent intégrer le marché du travail.

Selon les données du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue (2021), 3793 personnes de l'Abitibi-Témiscamingue sont prestataires des programmes d'assistance sociale. Le programme d'aide sociale est offert à 1722 personnes alors que le programme de solidarité sociale regroupe 1953 personnes. Ce qui nous permet d'estimer à environ 118 personnes, le nombre de prestataires du programme objectif emploi. L'observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue (2021), précise que 596 personnes (18-64 ans) seraient prestataires des programmes d'assistance sociale dans la MRC Abitibi.

2.2 Environnement interne

A) Le rayonnement du CÉA La Passerelle

Le Centre d'éducation des adultes offre ses services pédagogiques dans 3 trois pavillons principaux soient : Amos, Barraute et l'établissement de détention d'Amos.

Le point de service situé à Amos, regroupe la grande majorité des services administratifs



Au cours de la dernière année scolaire (2021-2022), le pavillon d'Amos a accueilli 316 élèves, le pavillon de Barraute 17 élèves et l'établissement de détention d'Amos 62 élèves.

Des nouvelles ententes avec des organismes et entreprises de la région permettent maintenant au CÉA d'offrir des services pédagogiques dans les installations d'organismes partenaires soient : le Mouvement de la relève d'Amos région (MRAR), le Centre Femmes Ressources (CFR), Les Jardins du Patrimoine et l'entreprise Ben Deshaies. Ces nouvelles ententes devraient permettre à près de 30 nouveaux élèves d'obtenir des services éducatifs dans leur milieu de vie.



L'implantation en 2020-21 d'un projet avec le Mouvement de la relève d'Amos région (MRAR) afin de favoriser le raccrochage scolaire a permis d'accueillir 16 nouveaux élèves. Cependant, depuis 2020-2021, la clientèle en provenance de la communauté de Pikogan est scolarisée par une autre organisation scolaire.

Également, le CÉA La Passerelle travaille conjointement avec Services Québec afin d'offrir les formations en intégration sociale et en intégration socioprofessionnelle. Des ententes permettent également de soutenir les élèves référés par l'organisme.

Au début de l'année scolaire 2022-2023, le CÉA La Passerelle a procédé au lancement de sa nouvelle image de marque et plusieurs outils promotionnels ont été développés.

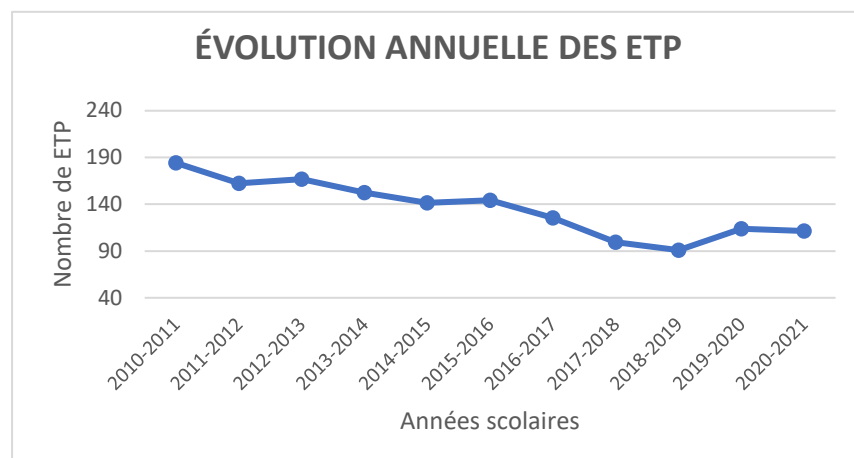
B) L'évolution de la clientèle étudiante

Le Centre a connu une baisse importante de sa clientèle étudiante entre les années 2010 à 2017, mais une certaine stabilité s'est établie depuis les 4 dernières années. En moyenne, un peu plus de 400 élèves fréquentent annuellement l'établissement. Le tableau suivant représente l'évolution de la clientèle au cours des 12 dernières années.

INSCRIPTIONS ANNUELLES EN FGA EN TERME D'ÉLÈVES			
Années	TOTAL FGA	FAD	Présentiel
2010-2011	598	162	437
2011-2012	579	156	410
2012-2013	539	152	388
2013-2014	549	145	387
2014-2015	569	173	395
2015-2016	501	168	361
2016-2017	464	139	341
2017-2018	420	166	242
2018-2019	427	151	239
2019-2020	466	145	346
2020-2021	423	194	268
2021-2022	434	175	273

Source: MEES (bilan des états financiers)

Considérant que les élèves des centre FGA ont tous des horaires différents, le ministère de l'Éducation finance les CÉA en fonction des ETP déclarés dans le système Charlemagne. Rappelons que la notion d'ETP signifie : équivalent à temps plein. C'est-à-dire l'équivalent d'un élève qui effectue 900 heures de formation. Le graphique suivant représente l'évolution des ETP depuis l'année scolaire 2010-2011.



Notons que la promotion des services offerts et le recrutement de la clientèle étudiante seront des éléments importants à mettre de l'avant au cours des prochaines années.

C) Les inscriptions selon l'offre de service

Le tableau suivant présente le nombre d'élèves inscrits au cours des 3 dernières années dans chacun des services d'enseignement du CÉA La Passerelle.

SERVICES D'ENSEIGNEMENT	Nombre d'élèves en 2019-2020	Nombre d'élèves en 2020-2021	Nombre d'élèves en 2021-2022
Alphabétisation	5	11	11
Rac métiers semi-spécialisés	0	3	0
Francisation - centre	8	35	47
Intégration sociale – centre	48	48	44
Intégration sociale – établissement détention	13	0	0
Intégration socioprofessionnelle – centre	14	12	9
Intégration socioprofessionnelle - détention	0	0	0
Premier cycle du secondaire	70	79	84
Préparation aux études postsecondaires	53	46	39
Préparation à la formation professionnelle	60	36	29
Préseconde	20	19	41
Second cycle du secondaire	196	189	183
Soutien pédagogique	0	0	3
Total des inscriptions dans tous les secteurs	496	478	490

N.B. : Un élève peut être inscrit à plusieurs services d'enseignement dans une même année. En 2021-2022, 434 élèves ont généré 490 inscriptions)

Le service d'enseignement en francisation s'est développé rapidement au cours des 3 dernières années.

Dans les prochaines années, considérant la recherche intensive de nouveaux travailleurs par les entreprises de la région, une baisse de la clientèle est envisageable dans les services d'enseignement de base (premier cycle du secondaire, second cycle du secondaire et préseconde). En revanche, les projets en développement dans le service d'enseignement en intégration sociale et la hausse de la clientèle dans le service de francisation devraient permettre de maintenir une certaine stabilité des inscriptions totales du Centre.

D) L'organisation scolaire du CÉA La Passerelle

Le CÉA La Passerelle compte 31 employés :

<i>PERSONNEL DE SOUTIEN</i>	1 secrétaire de Centre 2 agentes de bureau classe 1 (Barraute et Amos) 1 technicienne en organisation scolaire 1 technicienne en travail social 1 technicienne en loisir 1 surveillante d'examens 2 préposés
<i>PERSONNEL PROFESSIONNEL</i>	1 conseillère en information scolaire et professionnel 1 conseiller pédagogique RÉCIT-FGA régional
<i>ENSEIGNANTES RESSOURCES</i>	2 enseignantes ressources
ENSEIGNANTS	2 Programme de Francisation 1 Programme d'anglais 4 Programme mathématiques/sciences 5 Programme français/géographie 2 Programme intégration sociale (classes régulières) 3 Programme intégration sociale (classes adaptées) 1 programme intégration socioprofessionnelle
ADMINISTRATION	1 Direction

Parmi ces différents corps d'emplois, nous retrouvons du personnel expérimenté et quelques nouveaux employés. La direction est en poste depuis 3 ans. Plusieurs défis en gestion des ressources humaines sont à prévoir au cours des prochaines années. Parmi ceux-ci, notons la prise de plusieurs retraites chez le personnel de soutien (5 des 9 membres du personnel de soutien), le départ de quelques enseignants et le remplacement du personnel lors de congés maladies. L'équipe du CÉA La Passerelle se démarque par l'intégration journalière des compétences suivantes :



E) Caractéristiques des élèves

Selon l'âge et le sexe

La moyenne des 3 dernières années permet de constater que la clientèle étudiante est répartie également selon le sexe. (50 % des élèves sont des garçons et 50 % sont des filles)

En ce qui concerne l'âge des élèves, la tendance tend également vers l'équilibre. C'est-à-dire qu'un peu plus de 50 % des élèves ont 20 ans et + et qu'un peu moins de 50 % des élèves ont 19 ans et -. Il s'agit de pourcentages généraux pour l'ensemble du CÉA. Dans les faits, la clientèle des secteurs intégration sociale, intégration socioprofessionnelle et francisation contribuent à hausser le nombre d'élèves dans la classe des 20 ans et +.



Selon les plans d'intervention

Plusieurs élèves sont aux prises avec des particularités qui rendent les apprentissages plus difficiles. Au cours des 2 dernières années, plus de 25 % des élèves possédaient un plan d'intervention. Les principales mesures de différenciation autorisées sont en lien avec l'utilisation du logiciel Word-Q, l'utilisation du logiciel Antidote, l'utilisation du dictionnaire électronique et l'autorisation d'utiliser le 1/3 du temps supplémentaire lors d'un examen. Également, certains élèves peuvent bénéficier d'outils d'aide technologiques s'ils sont prescrits au plan d'intervention.

Les principales particularités rencontrées chez les élèves sont : TDA et TDAH (trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivités), anxiété, difficultés d'attention, difficultés de compréhension, trouble d'apprentissage (TA, lecture écriture et en mathématique), dyspraxie (trouble du mouvement), trouble du langage (dysphasie), trouble du spectre de l'autisme (TAS), difficultés d'adaptation, trouble relevant de la psychopathologie, trouble de l'acquisition de la coordination motrice (TAC), déficience visuelle, syndrome de Gilles de la Tourette.

Selon les zones de vulnérabilité

Les étudiants adultes sont fortement sollicités par le marché du travail aux prises avec un défi de rareté de main-d'œuvre. Par conséquent, 49 % des élèves sont inscrits à temps partiel (moins de 15h en classe /semaine). Les résultats de la statistique du Québec (2014)

montrent, chez les garçons, une probabilité plus importante de faire partie du groupe à risque de décrochage lorsqu'ils travaillent 16 heures ou plus par semaine.

La plupart des élèves en FGA ont un parcours scolaire antérieur empreint d'échecs ou de difficultés. Les étudiants du CÉA sont donc susceptibles de vivre diverses difficultés tels que :

- ✓ Problème de santé mentale (dépression, anxiété...)
- ✓ Troubles d'apprentissage ou de comportement
- ✓ Insécurité alimentaire/pauvreté
- ✓ Dépendances et toxicomanie
- ✓ Monoparentalité
- ✓ Difficultés familiales
- ✓ Faible estime de soi
- ✓ Violence
- ✓ Judicialisation
- ✓ Délinquance
- ✓ Etc.

Action réussite Abitibi-Témiscamingue relate également que les saines habitudes de vie tels qu'une saine alimentation, la prise d'un déjeuner, la pratique régulière d'activité physiques, les bonnes habitudes de sommeil et le temps de loisir devant un écran sont des facteurs favorisant l'acquisition et la mobilisation des capacités cognitives et comportementales. Ces habitudes de vie favorisent la mémoire, la capacité d'apprentissage et donc la réussite éducative.

En Abitibi-Témiscamingue, 1 élève sur 5 dort moins que la durée de sommeil recommandé. 1 élève sur 2 ne déjeune pas tous les jours avant d'aller à l'école. 1 élève sur 2 est très peu actif ou sédentaire, 1 élève sur 7 est un consommateur régulier d'alcool et 1 élève sur 10 a été consommateur régulier de drogues au cours de sa vie.

Le milieu scolaire s'avère être un endroit propice à l'enseignement des compétences sociales, des attitudes adéquates mais aussi au développement de saines habitudes de vie. Le CÉA La Passerelle s'est adapté aux besoins de sa clientèle en développant :

- ✓ Un horaire flexible
- ✓ Des modes d'enseignement en présentiel ou en formation à distance
- ✓ Un accompagnement permettant une progression individualisée
- ✓ Un rythme d'apprentissage adapté aux besoins des élèves
- ✓ Une vie étudiante active et un laboratoire de création
- ✓ Un service d'aide pédagogique
- ✓ Un service d'accompagnement psychosocial
- ✓ Un service d'aide à l'orientation scolaire et professionnelle

Selon les particularités des élèves en francisation

Le Centre accueille annuellement près de 40 élèves dans le programme de francisation. Les élèves ont principalement des statuts de travailleurs étrangers temporaires, d'étudiants étrangers et de résidents permanents. Depuis le début des services offerts en francisation, le Centre a accueilli des nouveaux arrivants en provenance de 23 nationalités différentes. Afin de répondre aux besoins des élèves et des employeurs, les blocs de formation sont offerts les soirs et les fins de semaine. Les étudiants peuvent s'inscrire au ministère de l'immigration de la francisation et de l'inclusion (MIFI) pour obtenir une aide financière. Pour coordonner et optimiser l'offre de service en francisation, le gouvernement du Québec vient de créer « Francisation Québec ».

Selon les particularités des élèves des classes adaptées du programme intégration sociale

Le programme d'intégration sociale est offert en classes adaptées afin de permettre à près de 40 élèves aux prises avec une déficience intellectuelle de poursuivre des apprentissages.

F) Taux de persévérance et de réussite du CÉA selon les services d'enseignement

Les indicateurs de persévérance et de réussite scolaires sont un levier vers l'atteinte des objectifs de la formation générale des adultes. Le ministère de l'Éducation utilise les déclarations enregistrées dans le système Charlemagne. En fonction des différents services d'enseignement, nous constatons pour l'année scolaire 2020-2021 que les taux de persévérance et de réussite des élèves du CÉA La Passerelle se situent :

Dans la moyenne provinciale pour les programmes :

- ✓ Préalables à la FP : 74,6% (Amos) VS 73,9 % (Québec)
- ✓ 2^e cycle du secondaire : 63,7 % (Amos) VS 62,2 % (Québec)

En haut de la moyenne provinciale pour les programmes :

- ✓ Intégration sociale : 68,4 % (Amos) VS 51,9 % (Québec)
- ✓ Intégration socioprofessionnelle : 73,6 % (Amos) VS 65,7 % (Québec)
- ✓ Francisation : 70,3 % (Amos) VS 51,2 % (Québec)

En bas de la moyenne provinciale pour les programmes :

- ✓ Présecondaire : 39,4 % (Amos) VS 49,7 % (Québec)
- ✓ Premier cycle du secondaire : 43,7 (Amos) VS 56,3 % (Québec)

À la lumière de ce constat, le CÉA La Passerelle est bien positionné par rapport aux moyennes provinciales. Cependant, une attention particulière et des moyens doivent être mis en place pour améliorer la persévérance et la réussite de la clientèle étudiante de niveau présecondaire et de niveau premier cycle du secondaire.

G) Violence et intimidation

En 2020, Le CÉA La Passerelle s'est doté d'un plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence. Depuis l'implantation, aucun événement n'a été signalé. La vigilance des membres de l'équipe école et les interventions préventives sont certainement à l'origine de ce constat.

H) Taux de sortie sans diplôme ni qualification (décrochage au secondaire)

Selon les données 2019-2020 du ministère de l'Éducation, le taux de décrochage au Québec était de 18 % chez les garçons et de 11,7 % chez les filles.

La situation au CSS Harricana est peu reluisante. Le taux de décrochage chez les garçons était de 29 % et de 16,7 % chez les filles. Ce constat met en évidence l'importance de mettre en place des mécanismes favorisant le raccrochage scolaire.

Selon l'institut de la statistique du Québec (septembre 2014), le phénomène du décrochage scolaire résulte d'une confluence de facteurs individuels, familiaux et socioéconomiques de même que culturels et institutionnels.

Le CÉA La Passerelle doit poursuivre l'optimisation de son offre de service afin de répondre aux besoins des élèves décrocheurs et susciter le raccrochage scolaire. La bonification des partenariats stratégiques avec le secteur jeune, avec la formation professionnelle ainsi qu'avec les organismes partenaires de la réussite éducative sont des éléments de solution à explorer.

La mise en place du partenariat avec le Mouvement de la relève d'Amos région (MRAR) menant à l'implantation d'une classe adaptée aux besoins des décrocheurs dans les installations de l'organisme partenaire est une action qui donne de bons résultats. La concomitance avec le secteur jeune et la formation professionnelle est à développer afin d'offrir de nouvelles opportunités de diplomation aux décrocheurs potentiels. L'offre de service en intégration socioprofessionnelle est également à mettre en valeur afin de faire connaître l'attestation de réussite d'un métier semi-spécialisé délivrée par le ministère de l'Éducation.



LA PASSERELLE
Centre d'éducation des adultes

PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

LA MISSION

Dans le respect de l'égalité des chances, accompagner étroitement chaque apprenant adulte dans son cheminement en offrant un enseignement adapté afin de favoriser l'atteinte de ses objectifs personnels, académiques et professionnels.

LA VISION

Accompagner, encadrer, encourager et soutenir l'effort de chaque apprenant par l'utilisation d'approches pédagogiques diversifiées, innovatrices et significatives en tenant compte des besoins particuliers de l'élève.

LES VALEURS

ENGAGEMENT	L'élève développe une autonomie lui permettant de s'engager et de s'investi activement vers l'atteinte de ses objectifs académiques, personnels et professionnels.
PERSÉVÉRANCE	L'élève agit avec confiance et fait preuve de courage et de volonté
HUMAINE	L'élève est au centre des préoccupations de l'équipe. L'accueil de l'élève et son accompagnement pédagogique est basé sur une relation de confiance basée sur le respect, l'ouverture et l'écoute.

OBJECTIF 1.1 : Maintenir un accompagnement pédagogique adapté aux besoins des élèves**MOYENS :**

- 1.1.1** Maintenir les rencontres du comité multidisciplinaire afin de privilégier les études de cas (profil, difficultés, projet de l'élève ...) en collaboration avec les enseignants ;
- 1.1.2** Optimiser les rencontres du comité pédagogique tout en favorisant les échanges pédagogiques et inclure des rencontres matières ;
- 1.1.3** Maintenir le suivi des élèves effectué par les enseignants afin de partager les observations aux collègues (One Note/discussions) dans le but d'optimiser les interventions, d'adapter et de diversifier les approches pédagogiques aux besoins des élèves ;
- 1.1.4** Maintenir un accompagnement individualisé par des enseignants ressources et le service d'aide des préposés des classes adaptées ;
- 1.1.5** Favoriser les opportunités de perfectionnement permettant à l'ensemble des membres de l'équipe-centre de maintenir, à un haut niveau, leurs compétences professionnelles ;
- 1.1.6** Circuler dans les classes pour faciliter le soutien aux élèves ;
- 1.1.7** Assurer l'appropriation des nouvelles technologies et leur intégration dans les apprentissages (services du RÉCIT FGA, bibliothèque virtuelle, laboratoire créatif, Mozaïk Portail, groupes-classes TEAMS, outils numériques d'apprentissage...) ;
- 1.1.8** Maintenir à jour le matériel pédagogique ;
- 1.1.9** Maintenir à jour les normes et modalités d'évaluation des apprentissages ;
- 1.1.10** Utiliser la mesure « persévérance scolaire » afin de favoriser le maintien du groupe de soutien (petit groupe) et le maintien de la classe au MRAR ;
- 1.1.11** Arrimer l'école secondaire d'Amos, le CÉA La Passerelle, le CFP Harricana et les partenaires afin d'implanter une structure d'accompagnement pédagogique efficace pour contrer le décrochage scolaire chez les élèves de moins de 16 ans ;
- 1.1.12** Arrimer le CÉA La Passerelle et l'école secondaire d'Amos dans une évaluation commune de la réussite des niveaux académiques ;
- 1.1.13** Faire un choix judicieux du matériel pédagogique à utiliser.

INDICATEURS :

1. Taux de persévérance et de réussite dans chacun des secteurs d'activités du Centre.

2. Nombre de rencontres du comité multidisciplinaire

3. Nombre de rencontres du comité pédagogique

CIBLE 1 : Obtenir des taux de persévérance et de réussite en haut de la moyenne provinciale pour chacun des secteurs d'activités

Secteurs d'activité	Taux de réussite et de persévérance scolaire	Années scolaires				
		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
PRÉSECONDAIRE	Taux Provincial					
	Taux La Passerelle					
PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE	Taux Provincial					
	Taux La Passerelle					
DEUXIÈME CYCLE DU SECONDAIRE	Taux Provincial					
	Taux La Passerelle					
PRÉALABLE À LA FP	Taux Provincial					
	Taux La Passerelle					
INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE	Taux Provincial					
	Taux La Passerelle					
INTÉGRATION SOCIALE	Taux Provincial					
	Taux La Passerelle					
FRANCISATION	Taux Provincial					
	Taux La Passerelle					

CIBLE 2 : Effectuer un minimum de 10 rencontres par année du comité multidisciplinaire

	Années scolaires				
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Nombre de rencontres du comité multi					

CIBLE 3 : Effectuer un minimum de 10 rencontres par année du comité pédagogique

	Années scolaires				
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Nombre de rencontres du comité pédagogique					

OBJECTIF 1.2 : Maintenir une vie étudiante active et inclusive

MOYENS :

- 1.2.1** Poursuivre et diversifier les activités de la vie étudiante afin de toucher les différents champs d'intérêts (Activités sportives, culturelles, concours, cantine étudiante, séjour culturel, collations santé, implication sociale, projets entrepreneuriaux ...)
- 1.2.2** Cibler des activités thématiques pour rassembler l'ensemble des élèves : Déjeuner d'accueil, dîner de Noël et semaine de la persévérance scolaire ;
- 1.2.3** Promouvoir la participation de l'ensemble du personnel aux activités de la vie étudiante ;
- 1.2.4** Jumeler des groupes pour faciliter la participation des enseignants ;
- 1.2.5** Poursuivre le plan de mise à jour du milieu de vie ;
- 1.2.6** Offrir des activités en sous-groupe classe ;
- 1.2.7** Optimiser la participation des élèves aux activités du laboratoire numérique/créatif (Robotique, création et impression 3D, montage photo et vidéo, impression par sublimation ...)
- 1.2.8** Initier des activités environnementales et de développement durable ;
- 1.2.9** Réaliser, avec des partenaires, des activités d'intégration dans les programmes Francisation et IS classes adaptées.

INDICATEURS :

- 1. Nombre d'activités étudiantes réalisées
- 2. Taux de participation aux activités thématiques

CIBLE 1 : Réaliser un minimum de 60 activités étudiantes par année

	Années scolaires				
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Nombre d'activités étudiantes réalisées					

CIBLE 2 : Obtenir plus de 50 % de participation aux activités thématiques

Activités thématiques	Années scolaires				
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Taux de participation au déjeuner d'accueil					
Taux de participation au dîner de Noël					
Taux de participation à la semaine de la persévérance scolaire					

OBJECTIF 1.3 : Maintenir un accompagnement psychosocial favorisant le bien-être et la persévérance

MOYENS :

- 1.3.1** Maintenir et bonifier les liens avec le MRAR et les autres partenaires ;
- 1.3.2** Créer des liens avec les élèves en participant aux activités de rassemblement avec les élèves ;
- 1.3.3** Poursuivre l'accompagnement par des enseignants parrains/marraines ;
- 1.3.4** Maintenir un service d'accompagnement psychosocial par l'intermédiaire d'une technicienne en travail social ;
- 1.3.5** Renouveler l'ameublement des locaux pour assurer le confort des élèves et créer un milieu de vie inspirant ;
- 1.3.6** Continuer à garnir l'arbre de la réussite ;
- 1.3.7** Mettre en place des événements pour encourager la persévérance scolaire (Tableau persévérance, soirée reconnaissance, tirages, conférences, arbre de la réussite ...)
- 1.3.8** Assurer un suivi et un partage des informations/observations entre les membres de l'équipe et avec les partenaires externes ;
- 1.3.9** Offrir à l'équipe des formations de premier intervenant afin d'optimiser les interventions auprès des élèves aux prises avec des problèmes psychosociaux ;
- 1.3.10** Agir en prévention pour contrer les gestes de violence et d'intimidation.

INDICATEURS :

- 1. Associer à chaque élève un accompagnement par un enseignant parrain/marraine
- 2. Offrir des formations au personnel pour détecter et orienter les élèves avec des difficultés psychosociales

CIBLE 1 : Associer et accompagner 100 % des élèves par des enseignants parrains/marraines

	Années scolaires				
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Chaque élève est accompagné par un enseignant parrain (Oui/Non)					

CIBLE 2 : Offrir à l'équipe minimalement 2 formations/année

	Années scolaires				
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Nombre de formations offertes					

OBJECTIF 1.4 : Maintenir et bonifier l'accompagnement des élèves facilitant le choix d'une orientation professionnelle

MOYENS :

- 1.4.1** Offrir aux élèves des opportunités d'orientation professionnelle (journées carrières, conférenciers, portes ouvertes, élèves d'un jour, stage d'un jour...) ;
- 1.4.2** Optimiser les services d'accompagnement des élèves par la conseillère (CISEP) pour aider les élèves dans le choix de leur projet personnel, académique ou professionnel et mettre à jour le profil de formation des élèves selon le projet ciblé ;
- 1.4.3** Lors des rencontres avec les élèves pour la conception des profils, faire connaître l'instrument « Mon objectif, mes choix » permettant aux élèves de visualiser les choix d'orientations personnelles, académiques et professionnelles possibles au CÉA La Passerelle ;
- 1.4.4** Faire connaître et mettre en valeur le programme d'intégration socioprofessionnelle (ISP) ainsi que les métiers semi-spécialisés qui en découlent ;
- 1.4.5** Faire connaître et mettre en valeur la reconnaissance des acquis et des compétences dans les métiers semi-spécialisés (RAC-FMS) ;
- 1.4.6** Promouvoir et faciliter la concomitance avec la formation professionnelle (FP) ;
- 1.4.7** Faire le portrait de l'élève, cibler l'objectif de carrière de chaque élève et le communiquer aux enseignants (inscrire sur le profil et mettre à jour) ;
- 1.4.8** Proposer un sigle d'accompagnement professionnel (PER-5170-2 ou ISP-3016-3) au profil de tous les élèves qui n'ont pas ciblé leur objectif afin de bien les encadrer et prévoir des rencontres avec le CISEP pour valider la progression des réflexions ;
- 1.4.9** Créer des semaines thématiques à l'approche des périodes d'inscription au CÉGEP et à la FP ;
- 1.4.10** Analyser, en comité multi, les cas d'élèves avec un objectif difficile à atteindre et planifier des rencontres de suivis avec le CISEP pour développer des objectifs réalistes ;
- 1.4.11** Lors des comités pédagogiques, échanger sur les différents parcours en orientation professionnelle ;
- 1.4.12** Prévoir des rencontres CISEP-élèves de Barraute pour faciliter le choix de l'orientation professionnelle et la mise à jour des profils de formation.

INDICATEURS :

1. Nombres d'activités d'orientation professionnelle réalisées

2. Nombre d'élèves inscrits au programme intégration socioprofessionnelle – métiers semi-spécialisés

3. Nombre d'inscriptions à un sigle d'accompagnement professionnel et taux de réussite du sigle

CIBLE 1.1 : Offrir aux élèves plus de 10 activités d'orientation professionnelle par année

	Années scolaires				
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Nombre d'activités d'orientation professionnelle offertes aux élèves					

CIBLE 1.2 : Obtenir plus de 80 % de participation des élèves à la « Journée carrière » du CSS Harricana

	Années scolaires				
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Taux de participation					

CIBLE 2 : Atteindre les cibles annuelles afin de hausser de 25 % le nombre d'inscriptions dans le programme intégration socioprofessionnelle – métiers semi-spécialisés

	Années scolaires				
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
(Moyenne des 3 dernières années) 12	Cible : 13	Cible : 14	Cible : 15	Cible : 15	Cible : 15
Nombre d'inscriptions					
Taux de variation en %					

CIBLE 3 : Atteindre les cibles annuelles afin d'orienter plus de 15 élèves vers un sigle d'accompagnement professionnel

	Années scolaires				
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Cibles	8	10	12	15	15
Nombre d'inscriptions à un sigle d'accompagnement professionnel					
Taux de réussites aux sigles d'accompagnement professionnel					

OBJECTIF 2.1 : Faire rayonner, faire connaître et promouvoir les services offerts par le CÉA La Passerelle**MOYENS :**

- 2.1.1 Alimenter régulièrement le Facebook du Centre par des publications diversifiées.
- 2.1.2 Faciliter le démarchage des programmes IS et ISP par le développement d'outils promotionnels ;
- 2.1.3 Développer le « catalogue » des services offerts par le centre ;
- 2.1.4 Analyser les avantages des différents médiums de communication et prioriser les plus performants : BAHO, radio, TV, journaux, aréna, Facebook...
- 2.1.5 Concevoir et distribuer des objets promotionnels (crayons, gourdes, post-it, lanières...) ;
- 2.1.6 Poursuivre le déploiement des services du CÉA dans les installations des organismes et entreprises partenaires ;
- 2.1.7 Faire connaître les services de La Passerelle à la population et aux futurs clients : rencontrer annuellement les élèves du secondaire, participer au salon carrière du secondaire, rencontrer les parents du secondaire lors de la remise des bulletins, rencontrer les partenaires, CISSSAT, municipalités, MRC ...
- 2.1.8 Implanter une analyse de situation du milieu à l'aide d'un outil développé en adéquation avec les données issues de la recherche (Référentiel sur le bien-être).

INDICATEURS :

1. Le nombre d'actions de rayonnement auprès des futurs élèves, des parents et de la population
2. Nombre d'inscriptions annuelles
3. Transmission d'une promotion des services du CÉA auprès des parents et élèves du secondaire
4. Implanter une analyse du milieu

CIBLE 1.1 : Réaliser annuellement un minimum de 3 actions de rayonnement

	Années scolaires				
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Nombre d'actions de rayonnement					

CIBLE 1.2 : Réaliser annuellement plus de 50 publications Facebook

	Années scolaires				
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Nombre de publications Facebook					

CIBLE 2 : Maintenir le nombre d'inscriptions annuelles à plus de 400 élèves

	Années scolaires				
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Nombre d'inscriptions annuelles					

CIBLE 3 : Transmettre, à chaque année, une promotion des services du CÉA La Passerelle auprès des parents et des élèves du secondaire

	Années scolaires				
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Promotion transmise (Oui/Non)					

CIBLE 4 : D'ici 2027, effectuer une analyse du milieu à l'aide du référentiel sur le bien-être

	Oui	Non
Analyse réalisée d'ici 2027		

OBJECTIF 3.1 : Maintenir la stabilité de l'équipe Centre et contribuer collectivement au maintien d'un climat de travail sain et agréable**MOYENS :**

- 3.1.1 Accueillir chaleureusement les nouveaux membres du personnel afin de faciliter leur intégration ;
- 3.1.2 Favoriser des transitions de longue durée afin de faciliter la transmission des connaissances et des compétences entre les membres du personnel ;
- 3.1.3 Accompagner avec bienveillance les nouveaux membres du personnel ;
- 3.1.4 Mettre à jour le cartable du nouvel enseignant et prioriser le travail collaboratif ;
- 3.1.5 Mettre à jour le cartable des employés de soutien et des employés professionnels afin de définir les tâches et fonctions de chacun ;
- 3.1.6 Inviter et accompagner des stagiaires dans l'organisation;
- 3.1.7 Favoriser la tenue d'activités sociales pour développer la complicité d'équipe.
- 3.1.8 Implanter des programmes d'insertion professionnel pour tous les corps d'emploi.

INDICATEURS :

- 1. Effectuer des transitions les plus fluides possibles pour chacun des postes à pourvoir
- 2. Nombre de formations ou activités axées sur la complicité d'équipe
- 3. Nombre de programmes d'insertion professionnel implantés

CIBLE 1 : Réussir toutes les transitions avec un taux de satisfaction de 7 et plus

	Années scolaires				
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Nombre de transitions à pourvoir					
Nombre de transitions réussis					
Taux moyen de satisfaction (échelle de 1 à 10)					

CIBLE 2 : Offrir minimalement 2 formations/activités par année axées sur la complicité d'équipe

	Années scolaires				
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Nombre de formations/activités offertes					

CIBLE 3 : D'ici 2027, implanter les 3 programmes d'insertion professionnel

	Implantations réalisées d'ici 2027	
	Oui	Non
Programme personnel de soutien		
Programme personnel professionnel		
Programme personnel enseignant		

